



« Le principal lien de toutes les sociétés et de tous les corps c'est l'Union »

www.cgt-asps.fr

Novembre 2015

Le Parvis sous Surveillance ...



Directeur de publication : HAMELIN Jean Claude. Responsable de la rédaction : CHOUGUI Krimo.

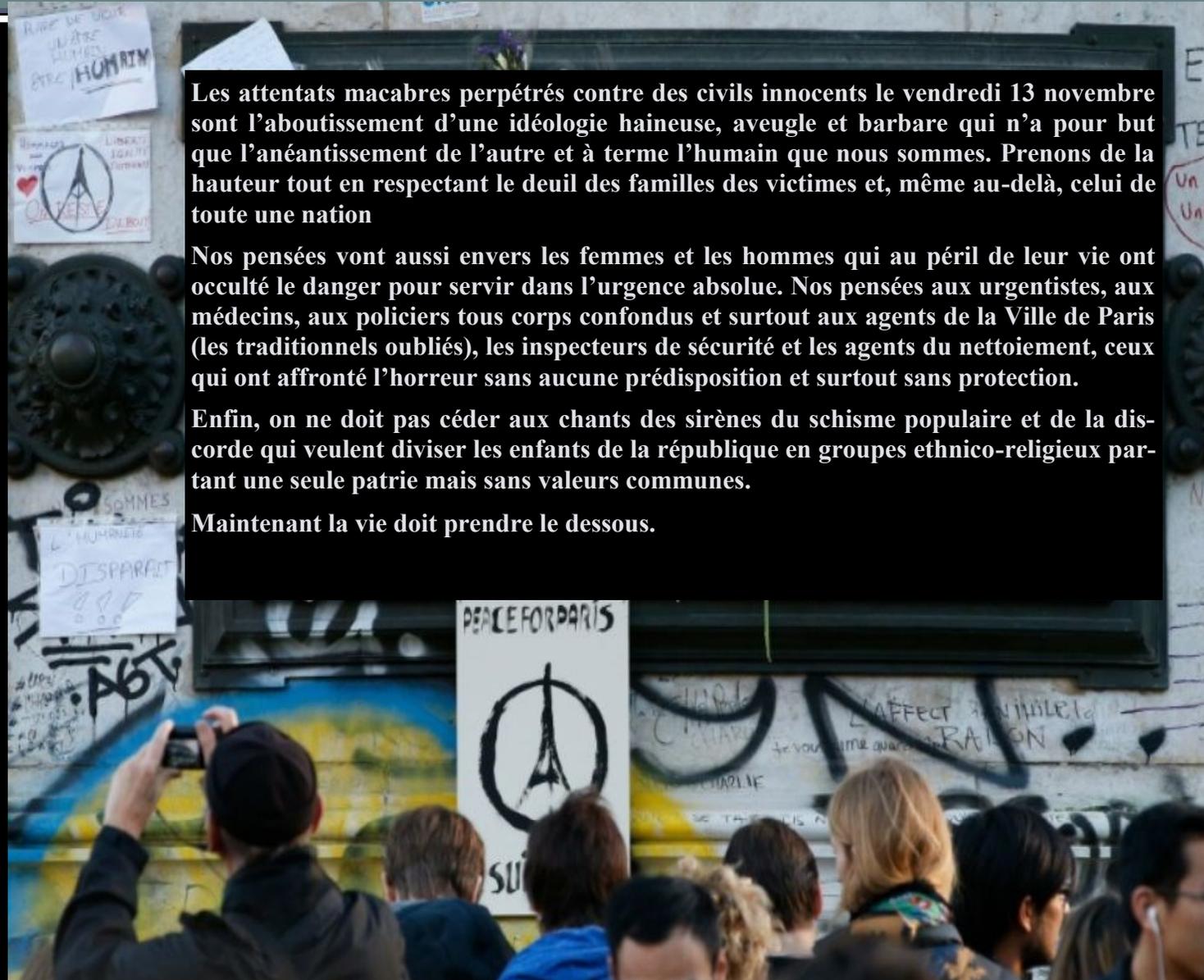
Journal numéro 10

Les attentats macabres perpétrés contre des civils innocents le vendredi 13 novembre sont l'aboutissement d'une idéologie haineuse, aveugle et barbare qui n'a pour but que l'anéantissement de l'autre et à terme l'humain que nous sommes. Prenons de la hauteur tout en respectant le deuil des familles des victimes et, même au-delà, celui de toute une nation

Nos pensées vont aussi envers les femmes et les hommes qui au péril de leur vie ont occulté le danger pour servir dans l'urgence absolue. Nos pensées aux urgentistes, aux médecins, aux policiers tous corps confondus et surtout aux agents de la Ville de Paris (les traditionnels oubliés), les inspecteurs de sécurité et les agents du nettoyage, ceux qui ont affronté l'horreur sans aucune prédisposition et surtout sans protection.

Enfin, on ne doit pas céder aux chants des sirènes du schisme populaire et de la discorde qui veulent diviser les enfants de la république en groupes ethnico-religieux partant une seule patrie mais sans valeurs communes.

Maintenant la vie doit prendre le dessus.



Stage de formations syndicales :

Le dernier lundi ou vendredi de chaque mois (ISVP)

Le dernier jeudi de chaque mois (AAS)

Lieu : la bourse de travail 75010

CAP des ASS : le mars 2015

CAP des ISVP : le 09 décembre 2015

CAP des AAS : le 09 décembre 2015

Lieu : Hôtel de Ville

La briseuse de grève

La première année de mandature de madame Hidalgo a été riche d'enseignements, un dialogue social en paralysie, une rigueur budgétaire sans précédent et un pouvoir d'achat en berne. Force est de constater que la caisse à outils de madame la Maire est mieux fournie que celle de notre cher président de la république. Il suffisait d'y penser, dernière opération en date, baptisée dans le jargon technocratique « le choc de la précarité ». Afin de briser la grève des agents de la DJS, la DRH a fait appel aux vacataires de toutes directions confondues pour remplacer les grévistes les week-ends. On se croirait vraiment chez McDo « venez comme vous êtes » quel que soit votre profil ou vos compétences, vous êtes précaires, payés au lance pierres et mis à disposition de

l'administration. C'est suffisant pour faire capoter une grève. Désormais, le parisien ne se rendra même plus compte des mouvements sociaux. **Sarko l'a rêvé, Hidalgo l'a fait.**

Comment une maire socialiste épaulée par de hauts fonctionnaires a pu opter pour une solution aussi abracadabrantesque ? Cette manière d'entraver un mouvement de grève est la plus basse ignominie jamais vue à la Ville de Paris. C'est l'ultime illustration d'un mépris sans égal envers les agents de Ville et les parisiens qui à tort ou à raison ont élu madame Hidalgo pour conduire une telle politique.

Bravo madame la Maire, la grève de la DJS a été passée sous sourdine.

Plume

Organigramme de la CGT-ASPS

Postes	Elus		
Secrétaire Général	HAMELIN Jean Claude	06 86 82 18 53	jeanclaud.hamelin@gmail.com
Trésorier	GEORGES Fernand	/	jojogfd@9online.fr
Organisation	HAMELIN Jean Claude	06 86 82 18 53	jeanclaud.hamelin@gmail.com
Propagande -Presse Communication	CHOUGUI Krimo	/	k.chougui@gmail.com
Collecteur	RAKA Benjamin	06 71 89 44 92	benjaminraka@yahoo.fr
Adjoint Juridique	CISSE Seydou	06 85 99 67 56	cissesey@orange.fr
Référent DPP—ISVP	HSU Philippe	06 31 41 91 92	philippe.hsu@dbmail.com
Référent DPP—AAS	MERLAUD Wilfrid	06 86 05 74 88	wilfrid94520@hotmail
Référent DDEEES—AAS	MONOT Patrick	06 65 33 54 31	tonomjean@yahoo.fr
Référent DPP—CDN	FERRE Pascal	06 64 16 13 23	pascalrask@hptmail.fr

La grève du 15 octobre 2015

A l'appel des 7 organisations syndicales, les agents de la Ville de Paris se sont mobilisés pour réclamer le 100% promu-promouvables en d'autres termes, tout agent qui a atteint la durée requise dans son grade doit pouvoir accéder à l'échelle supérieure.

Pour rappel, les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis plus de cinq et la promesse électorale du président Hollande a finalement fait PCHIT.

Il est évident que la Ville de Paris a les moyens financiers lui permettant de répondre favorablement à cette requête avec une seule contrainte la répartition équitable de la masse salariale globale.

Bon nombre de parisiennes et parisiens ignorent que la Ville a été rappelée à l'ordre par la chambre régionale des comptes à maintes reprises.

D'ailleurs, les sages ont été interpellés par le montant faramineux de primes allouées aux hauts fonctionnaires (**jusqu'à 40.000 euros par an de primes**) et les dix plus hauts salaires gagnaient **en moyenne 157.128 euros par an**.

L'énigme est vite résolue...

Toutes les directions de la Ville de Paris se dotent de chargés de mission dont le nombre est en

croissance linéaire, le tout au détriment des agents de catégorie C (70% des effectifs). En terme de balance budgétaire un chargé de mission coûte aux contribuables parisiens 6 fois plus qu'un agent au bas de l'échelle.

Paradoxalement à la politique de réduction des effectifs que mène la municipalité, on constate que le nombre de postes occupés par les cadres et les chargés de missions ne cesse de croître jusqu'à observer un décalage par rapport entre les postes occupés et ceux budgétés, et ceci au détriment des exécutants dont certains sont bloqués depuis une bonne dizaine d'années dans leurs

grade ce qui se traduit par 0 centime d'augmentation.

Conséquence de cette mobilisation, la DRH décrète près de 1500 postes supplémentaires par rapport à la première proposition, néanmoins la situation reste figée car les syndicats estiment que l'effort con-

senti est insuffisant et le traitement inégal. Comparativement à la période 2013-2015, nous avons constaté une baisse de 102 à 74 pour les inspecteur de sécurité (IC2) et de 339 à 200 pour et les AAS première classe.



Iron Women

Dans les colonnes du journal *Le Monde* du Mardi 22 septembre, la maire de Paris, l'a officiellement annoncé : Le Grand Paris. Au menu indigeste de cette réforme « *bâtir la collectivité parisienne du XXI^e siècle* » c'est à dire, la fusion du département, de la commune de Paris et les villes de la petite couronne.

Dans ce vaste chantier en gestation, dans le domaine de la sécurité, hélas le code génétique de la réforme est déjà gravé dans le marbre. Les campagnes d'information et autres comités de suivi ne sont que les ultimes contractions d'un accouchement inéluctable. Mais que veut nous pondre la poule aux œufs d'or ? Une Big direc-

geek) qui ne jurent que par des Hashtag sur leurs comptes Twiter mais neuf fois sur dix ça fait LOL.

Autrement dit, en s'appuyant sur le squelette actuel de la DPP et sur l'ensemble de ses effectifs, la nouvelle direction regroupera les agents d'accueil et de surveillance de la DEVE affectés dans les espaces verts (hors cimetières et jardins botaniques), les agents du Centre d'Action pour la Propreté de Paris.

Par ailleurs, il est envisagé qu'à terme des agents de surveillance de Paris, actuellement placés sous l'autorité du Préfet de police regagnent cette direction.



L'objectif communiqué est une meilleure articulation des services verbalisateurs de la Ville en les rassemblant au sein d'une seule entité afin de prévenir et de réprimer toutes formes d'incivilités.

tion plébiscitée des parisiens qui aspirent à un monde de bisounours, où Paris est joyeux et gai, où les espaces sont des havres paix, où le jour et la nuit se confondent, où les gens de toutes origines s'y rendent. C'est un peu du Platon avec un zest Paname. C'est Paris du XXI siècle voilà ! Quoi ! C'est Paris imaginé par des apôtres (So

In fini, la Maire de Paris acceptera de récupérer tous les pouvoirs de police au même titre que les autres maires de France.

Madame Hidalgo sera la Maire de tous les pouvoirs.

Plume

L'épuisement professionnel ou le burnout

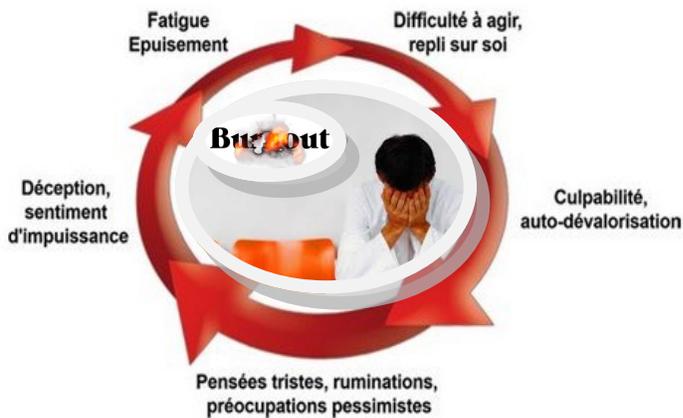
L'épuisement se produit insidieusement. On emploie parfois les mots «dépersonnalisation et déshumanisation» pour décrire ce qui touche l'individu. Plus le cynisme augmente, les frustrations s'accumulent. Depuis les années 1990, la fréquence des problèmes de santé psychologique au travail augmente de façon alarmante. Elle inclue le burnout, la dépression, le stress, les troubles anxieux. La concentration est de plus en plus difficile. Des symptômes physiques peuvent apparaître, comme les maux de dos ou l'insomnie. Le déni est typique de l'épuisement professionnel ce dernier étant vécu et considéré comme un échec.

De nos jours, il constitue la première cause d'arrêts prolongés de travail, couramment appelée « invalidité de longue durée »

...Les causes

- Manque d'autonomie : ne participe à aucune ou à peu de décisions liées à la tâche
- Déséquilibre entre les efforts fournis et la reconnaissance obtenue : employeur, supérieur
- Faible soutien social : supérieur, collègues.

Quelques questions à se poser :



- ⇒ Quelles sont les sources de stress dans mon travail ?
- ⇒ Quelle importance j'accorde à mon travail ? Laquelle aimerais-je lui donner ?
- ⇒ Quels changements mon employeur pourrait-il apporter ?

Les employés les plus satisfaits :

Réalisation personnelle, reconnaissance du travail accompli, trouvent un sens et des possibilités d'avancement.

Emile



La gale est parmi nous !!!

Insolite, cette petite missive qui vient tout droit d'Oscar Roty et porte le cachet de la gale. Eh ! Oui, la gale est parmi nous.

En catimini, l'agent porteur des germes de la gale a été, consensuellement, invité à suivre son traitement sans aucune mesure d'éloignement comme dans certains cas disciplinaires.

L'agent en question se rend au travail partage les espaces communs (vestiaires, salle de pause et voiture ...).

Sans commentaires

Plume

La pénibilité vue par les médecins

Dans l'exercice de leurs missions, les agents d'accueil et de surveillance et les inspecteurs de sécurité sont exposés au quotidien à la pénibilité.

Qu'est-ce que la pénibilité ?

La pénibilité est caractérisée par l'exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels susceptibles de conduire à des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé. Ces facteurs de risque sont liés aux contraintes physiques, à un environnement physique agressif et/ou au rythme du travail.

Facteurs de risque liés aux missions d'AAS et ISVP Dans l'exercice de leurs fonctions,

Parmi les dix facteurs énumérés, quatre concernent directement cette catégorie d'agents :

Les postures pénibles :

L'autre aspect de la posture pénible est la position statique, dite également la station debout pénible. Dans ce type de posture la contraction

musculaire prolongée conduit à un blocage de la circulation sanguine indispensable à l'alimentation en énergie (glucose) et en oxygène. Un blocage du débit artériel conduit à un épuisement rapide et à des crampes.

Les agents chimiques dangereux : les agents exerçant sur la voie publique sont exposés aux particules fines et aux gaz d'échappement. Ces deux agents pollués sont retenus par la loi comme étant des agents chimiques dangereux. Leur impact sur la santé affecte essentiellement, les voies respiratoires et accroît la sensibilité de certaines allergies.

Les températures extrêmes : l'exposition au froid et aux fortes chaleurs est un facteur de pénibilité dont le ressenti varie selon les personnes, néanmoins au-delà de certains seuils, cet exposition peut être à l'origine de certains troubles facteurs d'accidents du travail.

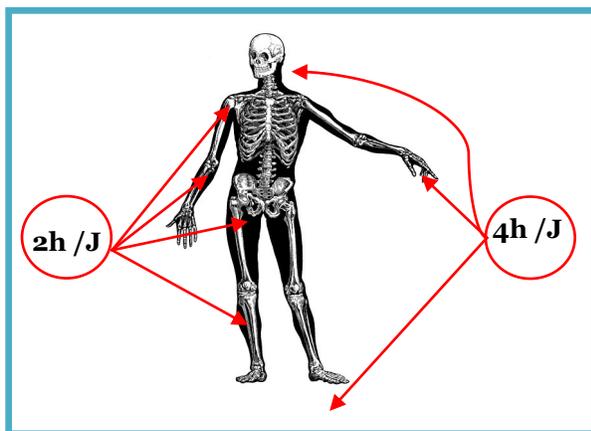
Les fortes chaleurs accentuent la fatigue et la sudation. Les symptômes courants liés aux fortes chaleurs sont les maux de tête, les vertiges, les troubles de la vigilance et les crampes.

Les effets le plus courants du froid sont : la perte de la dextérité, les troubles de vigilance et les troubles musculo-squelettiques.

Conclusion

L'association des quatre facteurs réunis et le facteur d'âge (48 ans de moyenne d'âge chez les inspecteurs de sécurité et plus chez les AAS) font que l'exercice des missions est une réelle pénibilité.

La prévention et la mise en application d'un dispositif de compensation sont recommandés, à savoir, l'ouverture d'un compte de pénibilité à l'instar des salariés du secteur privé.



Durée moyenne du seuil de pénibilité par jour

Plume

La mutation d'office mais pourquoi donc ?

Il semble que l'application du principe de la mutation d'office adoptée à la Mairie de Paris notamment dans certaines directions comme celle de la Prévention et la Protection (DPP), est indûment enracinée dans un imaginaire collectif cautionné jadis par le syndicat majoritaire et surtout conforté par le statut particulier (pour ne pas dire adultérin) des inspecteurs de sécurité et des agents de la surveillance et tricoté au gré des mandatures. Parmi les raisons prétextant cette pratique, il est mis en avant qu'un agent promu ne peut encadrer ses collègues d'une manière neutre et impartiale. Mais comment font les patrons dans le privé pour nommer un chef d'équipe ?

Evitons les méandres législatifs et résignons nous à la lecture bête et méchante de ce que prévoit le statut des fonctionnaires dans son cadre général. En effet, on parle de la mutation interne qui consiste en un changement d'affectation au sein du même ministère, de la même collectivité territoriale ou du même établissement public de santé. Elle a lieu à la demande du fonctionnaire ou à l'initiative de l'administration pour équilibrer les effectifs.

Les règles générales de mutation sont les suivantes :

- L'administration procède aux mouvements des fonctionnaires après avis des C.A.P.
- Dans certaines administrations, des tableaux périodiques de mutation sont dressés.
- Dans le cas contraire, seules sont soumises aux C.A.P. les mutations comportant un changement de résidence ou une modification de la situation de l'intéressé.

A qui accorde-t-on des mutations ?

Dans le cas de compatibilité avec le service hôte, les mutations prononcées doivent tenir compte du vœu de l'agent et de sa situation familiale. Cependant, la priorité est donnée aux fonctionnaires séparés de leur conjoint ou de leur partenaire, aux travailleurs handicapés et aux fonctionnaires qui exercent leurs fonctions pendant une certaine durée dans des quartiers ou zones urbaines sensibles (loi du 25 juillet 1994).

La CGT a interpellé le directeur de la DPP quant au maintien des mutations d'office de la plupart des agents promus au grade supérieur (agents

d'accueil et de la surveillance et inspecteurs de sécurité confondus). Une bonne partie de ces agents s'inquiète des conséquences négatives sur leur vie privée d'autant plus lorsque la mutation engendre un changement de cycle de travail opposé au précédent.

La CGT a également rappelé que le principe de mutation consécutive à une promotion a été mis en place pour permettre aux agents promus d'occuper un poste de commandement ou d'encadrant, ce qui n'est plus le cas depuis quelques années compte tenu de la pyramide des effectifs. La CGT estime que le principe de mobilité d'office est inapproprié et s'apparente à une pénalité.

Au bout du compte, la DPP a muté 90% des agents promus, le restant ayant été maintenu pour nécessité de service.

BON A SAVOIR

Le fonctionnaire titulaire devenu inapte physiquement, temporairement ou définitivement, peut être reclassé dans un autre corps après avis du comité médical. Le fonctionnaire sera détaché dans un corps équivalent tout en conservant l'indice détenu dans son ancien corps (sans maintien de prime spécifique). En revanche, ni les dispositions statutaires ni les limites d'âges supérieures ne lui seront opposables.

*En cas d'inaptitude définitive il peut intégrer le nouveau corps au bout d'un an de détachement. Dans d'autres cas, il peut aussi demander un reclassement dans un autre corps équivalent, **inférieur ou supérieur par concours**, examen ou autre mode de recrutement (loi n°84-16). Il doit remplir les conditions d'ancienneté fixées par les statuts, mais les limites d'âge supérieures ne lui sont pas opposables.*

Plume

Attentats de Paris « Et les inspecteurs dans tout ça ? »

Inconnus des parisiens, du grand public, de la préfecture et des médias peut-être même, de certains élus. Cela fait trente ans que ça dure, tantôt appelés vigiles, tantôt gardiens. Dans toute cette confusion, il n'y a que les provinciaux et les touristes qui ne prennent pour des flics en raison de notre tenue assimilable à celle de la police municipale. Bref...



« Les premiers arrivés sur les lieux de la première fusillade du 13 novembre »

Nous sommes les inspecteurs de sécurité, une espèce en voie de disparition. C'est la vérité si je mens. Un corps qui regroupait pas loin de mille agents, il y a une dizaine d'année, a fondu comme neige au soleil sous les deux mandatures Delanoë (ça doit être les effets malencontreux des UV de Benzart). Mais, l'ardeur d'Hidalgo n'a pas arrangé les choses, nous ne sommes que 585 rescapés selon le dernier pointage.

Nos missions initialement axées sur la sécurisation des espaces verts et des bâtiments municipaux a peu à peu laissé la place à la verbalisation en outrance qui s'avère plus juteuse.

Mais comme dit le vieil adage, autres temps autres mœurs. Les attentats de Charlie ont remué le couteau dans la plaie et font pousser des cris démoniaques de patients souffrants de schizophrénie chronique. Depuis des années, les inspecteurs affrontent le milieu de la nuit avec pour seul appui une tige en polycarbo-

nate qu'on appelle tonfa tant disque. La préfecture de police fait entrer chez eux, les ilotiers et les ASP.

Les sifflements de la Kalach lors des attentats de Charlie dans les rues de la capitale nous ont permis d'obtenir des gilets pare balles, mais c'est loin d'être suffisant.

Mais la scène de guerre que l'équipage de la circonscription centre, (le premiers arrivé sur les lieux) a été témoin change la donne. Nous avons tous pris consciences que le terroriste (même lettré) venant de Belgique ou du fin fond de la Syrie n'a pas le temps de consulter notre fiche de poste. Pour lui nous sommes des flics et c'est tout.

Le Président de la république et son Premier ministre ont annoncé haut et fort que nous sommes en GUERRE, certains chantres de la sécurité ont même réclamé, sur les plateaux télé, le port d'armes aux flics en dehors du service. Aujourd'hui tous les syndicats des inspecteurs, à l'exception de UNSA, demande le port d'armes de quatrième catégorie pour les inspecteurs parce que depuis les attentats du 13 novembre, la DPP nous a confié la sécurisation de certains établissements ce qui ne rassurent ni les parisiens ni nous mêmes.

LE RIDICULE TUE mais pour de vrai.

Plume

L'état cherche des sous, on leur en trouve !!!

**Crise oblige, soyons radins nos chers élus !
Pouvez vous laisser filer quelques euros ou même plus ?**

Petite comparaison entre deux démocraties et pas les moindres : la doyenne celle des Etats-Unis : pour 300 millions d'habitants, 100 sénateurs et 435 représentants - Mais en France : 60 millions d'habitants, 350 sénateurs et 577 députés.

Nous pourrions carrément supprimer sans être bête et méchant et compromettre le bon fonctionnement de nos institutions, la bagatelle de 250 sénateurs et 142 députés. Je vous laisse le soin de calculer au plus juste mais il me semble qu'à la louche cela ferait : $6000 \times 342 = 2.052.000$ par mois et donc 24.624.000 par an.

Sans commentaires Ne rigolez pas, c'est votre pognon !!! 577 députés, 343 sénateurs, 30 ministres et secrétaires d'état, si on leur baissait leur salaire de 1 000 EUROS on ferait 950 000 mille d'économie chaque mois. $950\ 000 \times 12 = 11\ 400\ 000$ # En 3 minutes j'économise plus de 11 millions d'euros.

Plume

La ferme Bobo...

« Un mariage forcé mais déjà consommé »

Le saviez-vous ? Depuis le 03 juin 2015, l'espace vert se trouvant au numéro 1 de la rue Lobau, communément, appelé « les jardins du Maire » a été labellisé Eco-Jardin et baptisé le jardin **des Combattants de la Nueve** pour rendre hommage à ???



Biodiversité oblige, cette micro ferme urbaine accueille trois gallinacés pour s'ouvrir au monde métropolitain uniquement le week-end et le reste du temps, c'est-à-dire la semaine, un havre de paix aux petits bambins de la crèche municipale.

En raison de la taille de ce biotope, la ville a retenu 22 agents, sur la base du volontariat, toutes directions confondues afin de pérenniser cet espace. Au quotidien, un agent de la DEVE est chargé de l'ouverture et de la fermeture, quant aux rondes de sécurité elles sont assurées par les inspecteurs de l'hôtel de ville.

Affreux-Jojo

Expression libre ...

Les Agents d'accueil et de Surveillance seront transférés de la DEVE à la DPP ainsi que les AASP et les TTPS dès 2016.

Ce lundi 28 septembre 2015, le directeur de la DPP a reçu le syndicat CGT A.S.P.S. afin de discuter entre autre, du transfert du service de l'accueil et de la surveillance de la DEVE à la DPP.

Mais bien sur les inconvénients pour les agents sont passés sous silence.

Apportons ici les éclairages nécessaires à l'ensemble des adhérents, des sympathisants et à tous ceux qui ont mis leur confiance en nous et croient aux valeurs que nous défendons.

Le transfert, oui mais on ne nous dit pas tout ! « Scénario catastrophe »

Seuls les agents du SEJ sont concernés, ceux des cimetières ont des tâches spécifiques et ne pourront pas sillonner la voie publique pour verbaliser . Rentabilité oblige !

Les AAS garderont leurs fonctions dans les espaces verts, seulement à court terme. Affaire à suivre ...

Les jardiniers verront leurs horaires décalés afin être présents plus tard dans la journée (Et oui, vu qu'il n'y aura plus d'AAS). Les jardiniers appelleront le CVO au moindre problème !

Actuellement les Inspecteurs de sécurité, les AAS, les AASP, les TTPS, les CDN et les ASP ont des cycles de travail différents donc sous l'égide du principe de l'équité, le regroupement au sein d'une même direction induirait :

- la perte du cycle en 4/3, cela semble être évident !*
- la fin des 11 RC relatifs aux jours fériés !*
- la suppression de la pause repas comprise sur le temps de travail (temps informel) !*

Il est évident qu'avant d'accepter le transfert, nous exigerons de la DPP une fiche de poste de chaque corps pour savoir à quelle sauce les agents seront cuisinés !

Comment la DDP va-t-elle s'y prendre ?

D'abord sur le volontariat sélectif afin d'éviter les réactions !

En priorité les agents assermentés, éligibles à la verbalisation : rentabilité !

Bémol : les AAS sur poste aménagé semblent ne pas intéresser la DPP !

A la Ville de Paris, l'exploitation du travailleur est bien opérationnelle !



Jean-Claude HAMELIN - SG

Plus jamais ça !

